

taire général du Syllogue littéraire de Constantinople et de celui de l'Épire<sup>1</sup> ; ensuite, ayant eu recours à différentes personnes compétentes, j'ai obtenu d'elles, pour mon ouvrage, des renseignements qui me permettent d'établir une statistique non pas parfaite, pour la seule raison qu'elle n'est pas officielle, mais s'approchant le plus possible de la vérité.

Mais pour faire ressortir davantage cet état intellectuel de la Grèce et des provinces helléniques de la Turquie, et pour les comparer entre elles, j'avais besoin de connaître exactement le nombre des écoles et des élèves, mais avant tout le chiffre de la population de la Grèce et de la Turquie hellénique, ce qui est plus difficile encore. C'est seulement pour le Royaume hellénique que j'ai pu me procurer une statistique officielle, rédigée périodiquement par le bureau spécial au ministère de l'intérieur. Mais, en ce qui concerne les populations grecques de la Turquie, il n'y a aucune statistique officielle; et même s'il existait en Turquie une de cette nature, je n'oserais pas m'y fier, car je connais la répugnance des Turcs à convenir que dans leurs provinces d'Europe le nombre des musulmans est inférieur à celui des chrétiens.

En effet, la première tentative d'un dénombrement général de l'empire ottoman a été faite en 1844 sous le ministre de la guerre Riza pacha. Ahmet Vefik pacha a fourni, je crois, en 1852, des renseignements que M. Ubicini, alors rédacteur du *Moniteur officiel* de l'empire ottoman, a reproduits dans ses *Lettres sur la*

1. *Annuaire du Syllogue de l'Épire*, vol. II, p. 115-266. La statistique des écoles de l'Épire basée sur les rapports de correspondants locaux est dressée par moi.

